

PAULINE BUREAU ne porte pas le Mediator dans son cœur ? Ça tombe bien ! Ce médicament antidiabétique, vendu massivement comme un coupe-faim par le groupe Servier, s'attaque aux valves cardiaques. Entre 1976 et 2009, il aurait même fait entre 1 500 et 2 000 morts. Servier, bourreau des cœurs ?

La jeune dramaturge aurait pu monter un spectacle documentaire très fouillé, nous bombardant d'archives et de statistiques, dénonçant, par la même occasion, les conflits d'intérêts entre experts et industriels, la responsabilité de l'Etat, le pouvoir de l'argent. Mais non. C'est à partir de témoignages de femmes qu'elle a rencontrées à travers la France qu'elle a eu l'idée de créer le personnage de Claire Tabard et de mettre en scène son histoire dans un spectacle palpitant, avec huit comédiens excellents.

Quand la pièce démarre, Claire a 28 ans. Elle vient d'avoir un petit garçon, qu'elle élève seule. Comment perdre les kilos en trop après sa grossesse ? Son médecin traitant lui prescrit du Mediator. Ça marche très bien, paraît-il. « *En plus, c'est remboursé. Elle est pas belle, la vie ?* » A

Mon cœur

(Ah ! si vous Servier...)

partir de là, c'est la descente aux enfers. Des premiers symptômes à son opération à cœur ouvert, suivis d'années de bataille juridique, nous l'accompagnons deux heures durant, étape par étape, coup après coup.

Cette femme qui chute, craque, se ressaisit, se bat, Marie Nicolle l'interprète magnifiquement. Aussi fragile que déterminée, Claire tient, et jusqu'au bout, grâce au soutien d'Irène Frachon (Catherine Sivatier, hyper sensible), la pneumologue au CHU de Brest qui a révélé ce drame sanitaire. Ses interventions ponctuent subtilement le spectacle. Un jeu de lumière sur le plateau au décor minimal, et la voilà qui donne l'alerte à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, au Sénat. Rien ne bouge.

Pour notre héroïne, obtenir une indemnisation, c'est le parcours du combattant. Comment supporter la longueur des procédures ? leur violence ? l'acharnement pro-

céduirier du groupe Servier, qui nie tout en bloc ? Et comment traduire en chiffres le montant des dommages ? Les rouages de ces procédures, Hugo (Nicolas Chupin) les lui explique. C'est l'avocat tenace qui a pris fait et cause pour les victimes du Mediator et qui, avec son humour désabusé, sait apporter une touche de légèreté.

Une chose est sûre : devant la commission d'experts, la

pudeur, ça n'existe pas. Les questions indiscretes fusent. Et posées crûment, avec ça ! Des cicatrices aux troubles de la sexualité, de la vie familiale détruite à la vie professionnelle gâchée, on déballe tout. Moments intenses, révoltants, comme celui-ci : lors d'une énième séance, les experts doutent que Claire ait réellement des difficultés à dormir le soir. L'avocat s'approche alors de la jeune femme, pose un micro contre son cœur. Un tic-tac résonne très fort. C'est le bruit des valves mécaniques. Bonne nuit !

Mathieu Perez

● Aux Bouffes du Nord, à Paris.